

YOU SHALL (NOT) PASS

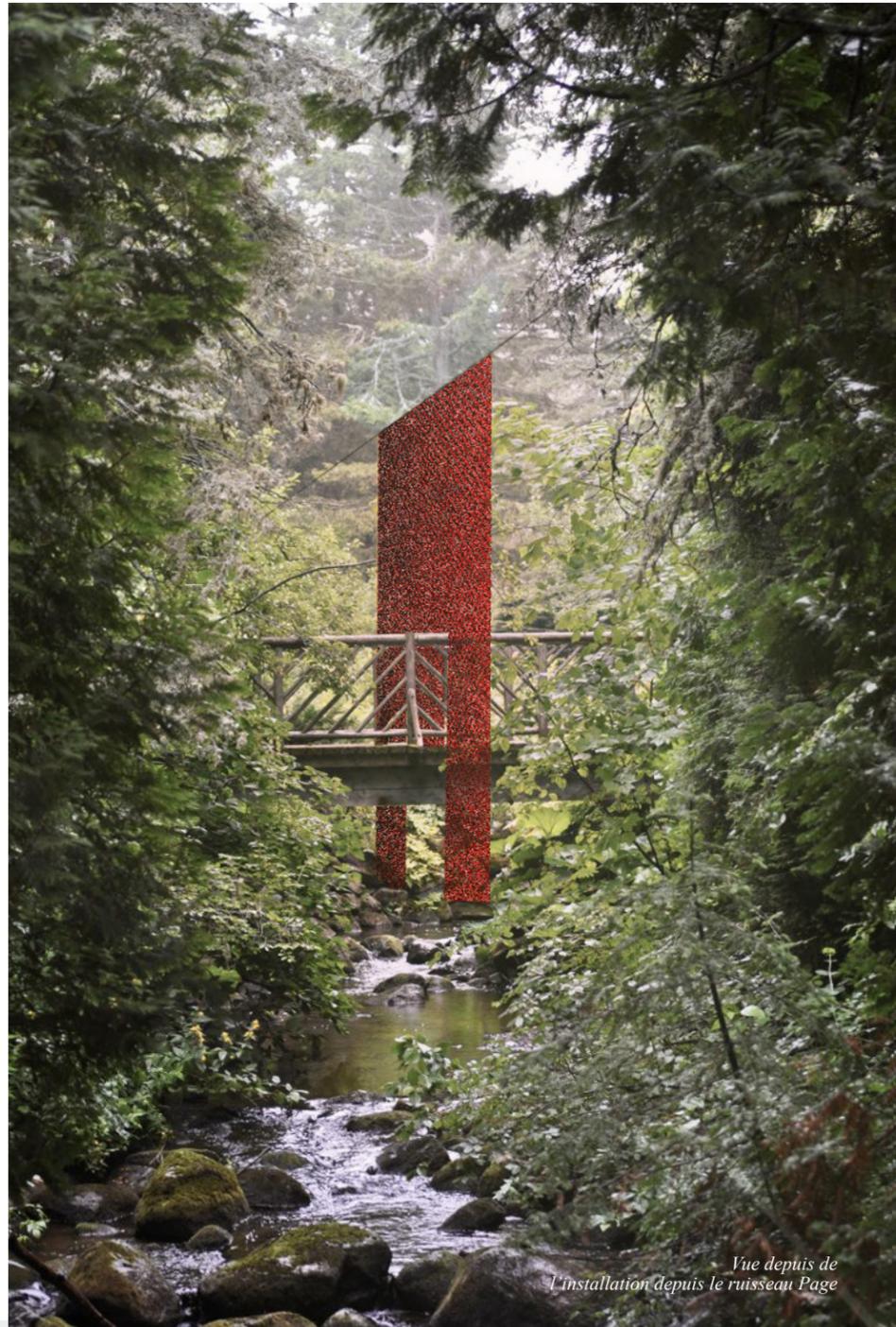
Surplombant le ruisseau Page, l'intervention, composée uniquement de repères d'arpentages, semble flotter parmi la nature des Jardins de Métis.

De loin, le plan vertical créé, de couleur orangée, s'affirme comme un élément singulier dont la rigidité contraste par rapport aux formes végétales environnantes. Il tranche perpendiculairement l'axe de circulation d'un des ponts de bois que l'on retrouve au sein du site. Comme ci, une ligne imaginaire, centrée par rapport au ruisseau, se matérialisait en un endroit précis afin de confronter les passants.

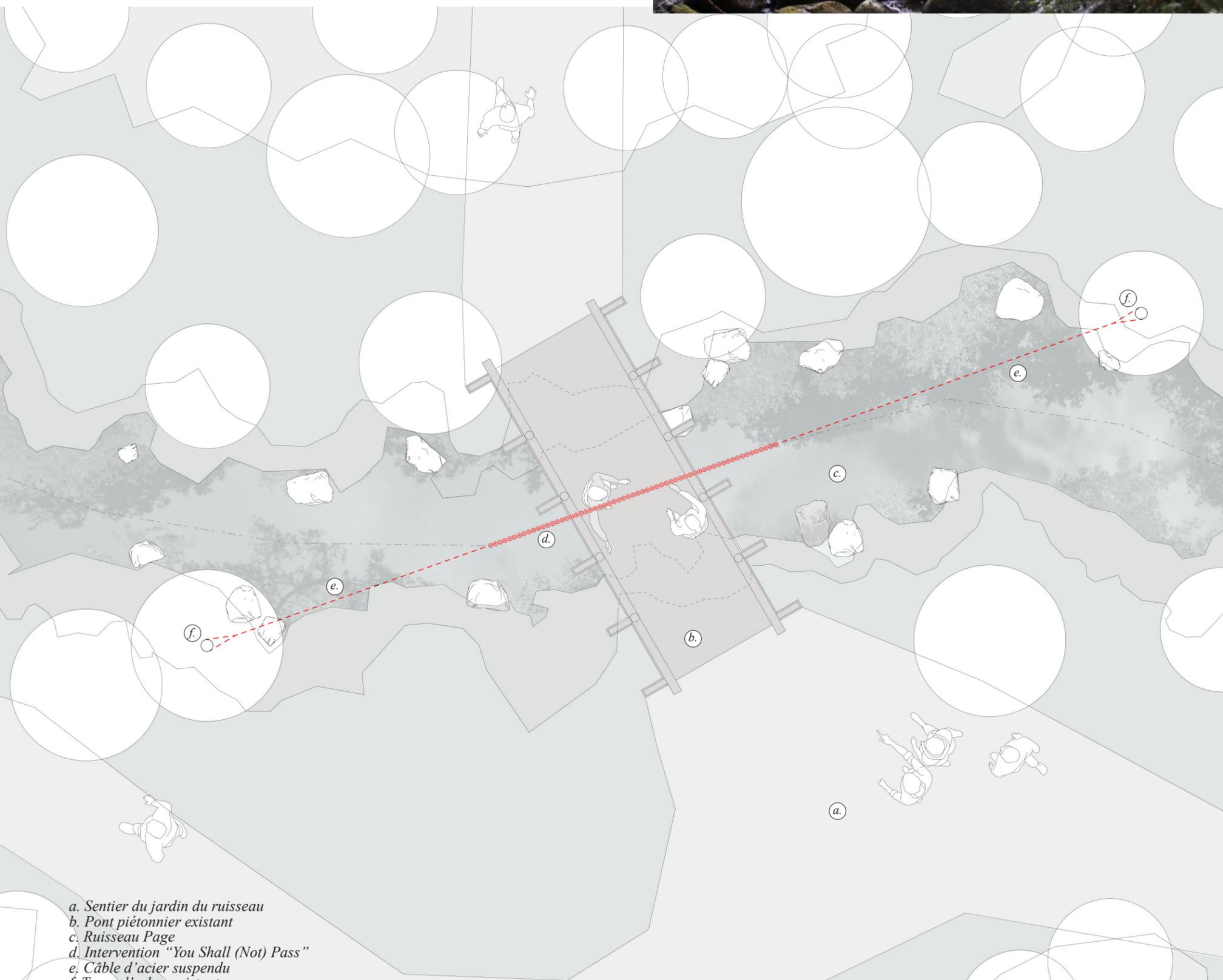
Depuis le pont, ce "mur" perd toutefois graduellement son uniformité solennelle et statique laissant place, tel un écran diaphane qui filtre le paysage, à une installation ludique et souple qui invite à s'y attarder, à la toucher et peut-être même, à la traverser...

De plus près, elle livrera même, aux plus observateurs, la marche à suivre inscrite sur chacun des médaillons la composant et dont l'assemblage des formes et des arêtes joue avec la lumière. Mais, le chemin s'arrête-t-il là ?

Motivés par la porosité de l'intervention, certains(es) franchiront le "seuil" sans hésitation. Tandis que pour d'autres, le passage sera peut-être plus lent, moins intuitif et teinté d'une certaine appréhension. Chose sûre, dans les deux cas, nul n'en ressortira indifférent(e).



Vue depuis de l'installation depuis le ruisseau Page



- a. Sentier du jardin du ruisseau
- b. Pont piétonnier existant
- c. Ruisseau Page
- d. Intervention "You Shall (Not) Pass"
- e. Câble d'acier suspendu
- f. Tronc d'arbre existant

